

Le nouveau pari de la confiance

Pôle emploi en mode start-up !

A quelques mois de la renégociation de la convention tripartite qui sera lourde de conséquences pour notre établissement, la direction générale s'agite en tous sens pour essayer de donner une image moderne de Pôle emploi.

Après avoir présenté son projet « Agence de demain » qui devait révolutionner les espaces d'accueil des sites pour les faire ressembler à des Apple Store low-cost, Pôle emploi s'engage dans une autre démarche visant à copier grossièrement les nouvelles manières de fonctionner de certaines entreprises privées. La direction générale le dit clairement dans sa note du 2 juin 2017 : « *cette démarche s'inspire des derniers courants managériaux et modes collaboratifs* ».

Le principe est clairement annoncé : « *Vous avez maintenant carte blanche pour atteindre vos objectifs (...) en matière : d'offre de service ; d'organisation/planification du travail ; de pilotage, de contrôle et reporting ; de gestion des ressources humaines ; de modes de management et d'animation, de gouvernance* ». En somme, il n'y a plus de règles, ni d'interdits, la DG le confirme : « *La mise en œuvre des propositions sera facilitée - autant que possible - par **l'adaptation des procédures existantes et la levée des contraintes** de tous ordres (applicatives, réglementaires, opérationnelles, RH etc.)* ».

Autrement dit, chaque site ou bassin pourra s'organiser comme il veut du moment qu'il atteint les objectifs fixés par la DG, quitte à ne pas respecter les textes et décisions qui régissent Pôle emploi. Pour les usagers, le risque est grand de les voir soumis à d'importantes inégalités de traitement. Selon les territoires, les horaires d'ouverture, les modes de réception et les façons de traiter les dossiers pourront varier.

Mais tout peut-il être vraiment fait ? Si c'est le cas, la CGT propose :

- la réception du public quand celui-ci en exprime le besoin et non uniquement sur rendez-vous,
- la fin du tout numérique obligatoire pour tout ce qui concerne l'inscription et le dépôt de documents,
- la fin de toute forme de sous-traitance, donc de privatisation,
- la fin de l'agrégation des offres d'emploi,

et la liste n'est pas exhaustive.

**C'est en reconstruisant un service public digne de ce nom
que nous sauverons Pôle emploi,
pas en singeant les entreprises cotées au Nasdaq.**

**La CGT a une conception des services publics
bien plus moderne et ambitieuse !**



Pôle emploi PACA

Syndiquez-vous !

Syndicat.cgt-paca@pole-emploi.fr

CGT POLE EMPLOI PACA
73, avenue William Booth
13012 Marseille
Tél : 04 91 43 43 16